

La joie



J'aurais voulu ne rien en dire, j'aurais voulu n'en rien écrire.

Car la tristesse n'a pas de langage.

Que ces deux lignes leur rendent hommage !

La vie est précieuse alors tâchons de ne pas jouer à quitte ou double avec elle.

J'aimerais surtout qu'on préserve dans notre village, celle de nos enfants.

Ernage n'est pas encore un circuit automobile ni une rampe pour pilotes d'essai. Mais combien de fois cependant ne s'y croit-on pas en voyant passer des bolides dépassant de loin la limitation requise dans notre patelin.

Il est vrai que la signalisation de cette limite est assez défectueuse voire nulle. Mais faut-il des panneaux pour être raisonnable et conscient qu'un enfant peut à tout moment surgir d'une cour ou d'un petit chemin et qu'à cette vitesse il est impossible de l'éviter.

J'ai la révolte en moi quand j'entends ces moteurs qui hurlent dans la rue, Allez donc vous défouler ailleurs et si vraiment vous avez encore du goût pour le risque, allez donc risquer tout seul.

En tout cas, on en a ras-le-bol de ces "fous du volant" !
alors qu'ils se calment !

N.B. J'en profite pour dire que ni la drève du Verdier ni les autres ... ne sont des terrains de cross

Arlequin

Aux " 3 x 20 "

Chers amis, il m'est agréable de vous rappeler la date de notre prochaine rencontre : le jeudi 14 février.

La salle, bien chauffée, sera, comme toujours, ouverte dès deux heures.

A bientôt donc le plaisir de vous revoir

Pour le Comité
J.L.

PATRO

Les événements de ces derniers temps ayant bousculé la communauté d'Ernage et particulièrement les jeunes ont amené les responsables du Patro à posposer la date de leur bal de 25ème anniversaire qui devait avoir lieu le samedi 16 février.

Aussi, les personnes qui souhaiteraient obtenir le remboursement des cartes vendues à cette occasion peuvent s'adresser à Marylène Lardinois - Tél. 612.703

Pour le Patro
C.L.

FEDERATION NAMUROISE DES MUTUALITES CHRETIENNES

Société de secours Mutuels "Les Ouvriers Réunis" à ERNAGE

Permanence : le mardi de 19 à 20 h 30, 124, rue Omer Piérard

A tous ceux qui deviennent incapables de travailler, rappelons, une fois encore, que tout malade doit faire constater IMMEDIATEMENT son incapacité de travail.

Pour rentrer votre certificat d'incapacité de travail - qui doit être complété, daté et signé par votre médecin-traitant - DEUX POSSIBILITES SONT UNIQUEMENT VALIDABLES (à l'exclusion de tout autre directive) :

OU BIEN : vous le postez immédiatement dans une boîte aux lettres de la Régie des Postes (le cachet postal fait foi)

OU BIEN : vous le remettez immédiatement au cabinet du médecin conseil contre accusé de réception (qui vous confirme le jour de la rentrée du document).

En vous conformant à l'une de ces possibilités, vous éviterez une sanction pour rentrée tardive... Ne gaspillez pas votre argent !!!

E. Dehoux

LES "PILOU"

Rendez-vous le 8 mars 1980 à la salle "La Concorde" à 20 heures pour la grande rentrée de la "COMPAGNIE DES PILOU".

Au programme :

1ère partie : Sketches

" Concours di fêneyants "

2ème partie : Une comédie gaie en trois actes de R. Duhautbois

" Inte deus êwes "

Les "Pilou" passeront chez vous avec les cartes d'entrée.

Si vous êtes intéressés par la comédie wallonne et si vous souhaitez faire partie de la troupe, vous pouvez vous adresser chez M. Christine Noël.

M.C.N.

Avez-vous déjà pensé où passer vos vacances 1980 ?

Savez-vous que c'est le moment de réserver vos places ?

Je vous propose un voyage de 8 jours à Lourdes ; ce lieu de pèlerinage à la Sainte Vierge est aussi un pôle d'attractions touristiques au centre des Pyrénées.

Il y a aussi la Costa Brava et le Tyrol.

Tous ces voyages se font en autocar de luxe où vous trouverez tout le confort.

Documentez-vous, renseignez-vous sans engagement auprès de Georgette Noël, 10, rue Cals à Ernage.

Royale Pelote GEMBLOUX - ERNAGE et Pelote Ernageoise

Une date à retenir : 29 mars 1980

Souper d'ouverture de la saison ballante à la salle "La Concorde"

G.Noël

"Du pain et des Jeux" criaient les Romains, juste avant la décadence de l'Empire.
N'en sommes-nous pas encore là ?

Réclamer le respect des droits des hommes et des peuples à disposer d'eux-mêmes, à ceux qui ont signé la Charte d'Helsinki proclamant ces mêmes droits,... serait-ce là cette "politique" qu'il ne faut pas mélanger aux "Jeux" ?
Nos radios et télévisions ont payé bien trop cher le droit de le retransmettre pour que l'on abandonne facilement la récupération de ces frais et les bénéfices escomptés, en gavant généreusement les "chers auditeurs et téléspectateurs" de la merveille des dixièmes de secondes ou de centimètres gagnés sur les précédents records, de la merveilleuse comédie du partage des médailles.
Et puisque dans nos pays notre jeunesse ne peut plus souffrir et mourir pour une juste cause, comme encore actuellement dans toutes les dictatures de droite ou de gauche, ne vaut-il pas autant qu'elle s'écrase sur les murs ?
Ne nous plaignons pas de la jeunesse que nous avons fabriquée par notre recherche effrénée du gain, de la facilité, du confort,... par notre gaspillage, notre mépris de la nature et de ses lois.
Si l'Eglise actuelle souffre d'un manque de prêtres, de religieux, de religieuses... une des premières raisons n'est-elle pas l'éducation reçue dans la famille..., l'exemple et la parole des adultes ?

Le Carême commence ce 20 février.

N'est-il pas avant tout un appel à la Conversion Nécessaire... ?

Serons-nous là le Mercredi des Cendres pour nous remettre à notre vraie place..., c'est-à-dire rien... de la poussière !

Serons-nous là tout au long du Carême pour partager notre espérance et notre foi, malgré nos insuffisances ?

Serons-nous là pour partager vraiment nos biens, notre travail, nos revenus ?

Que notre Route de Carême 80 soit dure et généreuse pour nous ouvrir à l'espérance de la Résurrection.

Frère Albert

Au nom des jeunes de la commune qui m'ont demandé de coordonner leur démarche lors du décès de nos trois regrettés jeunes gens, je tiens à remercier la population toute entière pour sa générosité et aussi pour l'amabilité avec laquelle elle reçut les jeunes qui la sollicitaient.

Je tiens à remercier tout spécialement Monsieur le Curé qui a fait don à notre souscription du montant de l'argent versé à l'offrande lors de la messe d'enterrement et qui a rapporté la somme de 14.610 F.

A tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à organiser pour nos chers et regrettés disparus d'émouvantes et dignes funérailles un cordial merci.

Aux familles si durement éprouvées, au nom de tous, qu'il me soit permis de les assurer qu'au-delà des funérailles nous sommes toujours à leurs côtés pour les aider à supporter leur douloureuse épreuve.

J. Mauient